

**PLAN DECENNAL  
de DEVELOPPEMENT DURABLE  
du PAYS VALLEE DU LOIR**

**AVANT-PROJET  
22 et 23 mai 2006**



*"Tout seul, nous allons plus vite, mais ensemble, nous allons plus loin."*

## PREAMBULE

Pour la première fois, en 1972, les Nations Unies tiennent une conférence mondiale sur l'environnement et adoptent une série de principes plaçant les questions écologiques au rang des préoccupations internationales.

Ainsi, la Déclaration de Stockholm marque le début d'un dialogue entre pays industrialisés et pays en développement concernant le lien qui existe entre la croissance économique, la pollution de l'indivis mondial (air, eau, océans) et le bien-être des peuples.

En 1992, une nouvelle conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, le Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement. Elle s'appuie sur deux grandes préoccupations apparues depuis Stockholm :

- la détérioration de l'environnement au point de menacer sa capacité même à entretenir la vie,
- l'interdépendance de plus en plus manifeste entre le progrès économique à long terme et la nécessité d'une protection de l'environnement.

Les principes édictés à Rio assoient le concept de "développement durable" qui tente de concilier progrès économique et social et équilibre naturel de la planète, le définissant comme :

*"un développement qui répond aux besoins du présent, à commencer par ceux des plus défavorisés, sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs".*

En 2002, la Conférence de Johannesburg réaffirme l'état d'urgence alors que se confirment l'augmentation des disparités entre les peuples, l'épuisement des ressources fossiles et les effets d'un dérèglement climatique liés aux émissions anthropiques de gaz à effet de serre.

Le caractère global du problème nécessite à la fois :

- des politiques concertées au niveau des états et à tous les niveaux de l'organisation politique
- l'implication des citoyens eux-mêmes.

( n écho à ces préoccupations planétaires et aux interrogations quant à son propre avenir, le Pays Vallée du Loir a décidé de se doter d'un Plan Décennal de Développement Durable (P3D).

Elaboré de manière concertée par une centaine de citoyens du territoire, dont des élus et des acteurs économiques et associatifs divers, cet outil a pour ambition d'éclairer la politique du Pays pour les dix ans à venir et de renforcer certains points de la Charte de territoire votée 2001. Le P3D permettra d'infléchir vers :

- une solidarité affirmée entre les groupes sociaux et un soutien à une économie locale et équitable,
- une meilleure préservation des ressources vitales (milieux naturels, fertilité des sols, ressource en eau...)
- une adaptation aux incertitudes énergétiques liées à la raréfaction des ressources fossiles.

( n s'engageant vers cette nouvelle politique, le Pays Vallée du Loir met le développement durable au cœur de ses projets. Il se donne également les moyens d'informer et de sensibiliser les porteurs de projets, maîtres d'ouvrage publics ou privés, afin qu'au delà des actions spécifiquement proposées par le P3D, l'ensemble des projets soutenus dans le cadre de ses politiques contractuelles, en adopte les principes et en respecte l'esprit.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Le Président du Syndicat Mixte  
du Pays Vallée du Loir  
Monsieur Guy-Michel CHAUX

Le Président du Conseil de Développement  
du Pays Vallée du Loir  
Monsieur Gérard PAGES

## SOMMAIRE

### **Première partie : La construction du Plan Décennal de Développement Durable.....5**

### **Seconde partie : Les propositions pour un futur programme d'actions.....8**

#### **1) Pour un développement harmonieux au service des hommes.....9**

- 1.1) Aménager dans les logiques du développement durable.....9
  - Orientation 1 : Penser l'aménagement du territoire à l'échelle du Pays.....9*
  - Orientation 2 : Adapter les logements et favoriser la mixité.....9*
  - Orientation 3 : Respecter les espaces naturels pour lutter contre les inondations.....10*
  - Orientation 4 : Développer des sites exemplaires en matière de développement durable pour rendre le territoire attrayant.....10*
- 1.2) Produire dans les logiques du développement durable.....11
  - Orientation 5 : Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.....11*
  - Orientation 6 : Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts.....11*

- Orientation 7 : Favoriser l'emploi local.....12*
- Orientation 8 : Adapter le marché du travail aux besoins actuels et futurs des entreprises.....12*

- 1.3) Financer dans les logiques du développement durable.....13
  - Orientation 9 : Financer les projets par l'épargne solidaire.....13*

#### **2) Pour un cadre de vie et un environnement de qualité.....14**

- 2.1) Mettre en scène la vie locale.....14
  - Orientation 10 : Favoriser les échanges.....14*
- 2.2) Devenir écocitoyen.....15
  - Orientation 11 : Sensibiliser les acteurs du territoire au développement durable.....15*
- 2.3) Assurer une gestion cohérente de l'eau et des déchets.....15
  - Orientation 12 : Réduire les déchets à la source.....15*
  - Orientation 13 : Disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante.....16*

#### **3) Pour une énergie maîtrisée.....17**

- 3.1) Dans les bâtiments.....17
  - Orientation 14 : Construire et rénover dans les logiques du développement durable.....17*
  - Orientation 15 : Développer les énergies renouvelables.....17*
- 3.2) Dans les déplacements 18
  - Orientation 16 : Favoriser les transports respectueux de l'environnement.....18*

**Première partie :**  
**La construction du Plan Décennal de  
Développement Durable**

## Les étapes : du constat au programme d'actions

### ➤ Juin 2005

Le Pays Vallée du Loir, constitué du Syndicat Mixte et du Conseil de Développement, décide de s'engager dans une dynamique de développement durable, qui prend en compte les enjeux environnementaux, économiques et sociaux. Celle-ci prend la forme d'un Plan Décennal de Développement Durable ou P3D.

En appui à l'élaboration de ce projet, l'ADV L (Agence de Développement Vallée du Loir), structure qui met en œuvre la politique du Pays, recrute une chargée de mission à temps plein pour un contrat d'une durée de 11 mois.

Dans le cadre d'une convention avec le Syndicat Mixte, un accompagnement méthodologique par l'Association pour un Développement Solidaire (ADES) est également mis en place.

### ➤ Septembre 2005-janvier 2006

Six groupes de travail avec des thématiques différentes sont mis en place afin de consulter les habitants, les élus, les membres du Conseil de Développement. 24 réunions ont lieu en 5 mois. Plus de 90 personnes participent. Le public est composé de 50% d'élus, de 20% de membres du Conseil de développement, de 30% d'habitants.

#### Les six groupes de travail

- 1- Eau, assainissement, déchets
- 2- Energie, transports, aménagement du territoire
- 3- Alimentation, agriculture
- 4- Logements, habitat, services à la population
- 5- Culture, tourisme, sport, communication
- 6- Emploi, formation, activités économiques

## La participation des acteurs du territoire

### ➤ Septembre 2005

Deux conférences à destination de tous les habitants ont lieu à Château du Loir (Centre des Récollets) et à La Flèche (salle Printania). Elles sont l'occasion d'informer la population du lancement du P3D et de l'inciter à participer aux réunions. A cette occasion, l'association Nature et Culture intervient sur le thème du développement durable et ses applications concrètes au niveau local.

D'autres moyens permettent de solliciter la population : articles dans la presse locale, émissions de radios locales, reportage dans le journal de France 3 Région.

#### Le but des réunions

- constater "ce qui ne va pas" sur le territoire aujourd'hui,
- réfléchir "à ce qu'on souhaiterait dans 10 ans",
- élaborer un ensemble d'action pour passer du constat au souhait.

#### L'animation des groupes de travail

Les réunions sont conduites au total par 17 acteurs du territoire qui s'investissent dans le rôle difficile d'animateur. Avec la chargée de mission, ils participent à la préparation des soirées, valident les comptes-rendus et bénéficient des séances de travail avec l'ADES.

## **La construction du P3D**

### *➤Janvier 2006*

Les réunions de travail permettent de dégager plus de 70 propositions d'actions.

### *➤Février-mars 2006*

La chargée de mission et les 17 animateurs travaillent à partir des comptes-rendus des réunions pour organiser les 70 propositions en programme d'actions.

### *➤Mars 2006*

L'ensemble de ce travail conduit à la rédaction du Plan Décennal de Développement Durable pour le Pays Vallée du Loir : 45 actions réparties en 3 thèmes.

### *➤Avril-mai 2006*

Plusieurs réunions de restitution ont lieu :

- à destination des participants des groupes de travail,
- à destination des membres du Syndicat Mixte et des membres du Conseil de Développement,
- à destination du grand public (une à Château du Loir, l'autre à La Flèche).

**Seconde partie :  
Les propositions  
pour un futur programme d'actions**

# 1) POUR UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX AU SERVICE DES HOMMES

## 1.1) Aménager dans les logiques du développement durable

### **Orientation 1 : Penser l'aménagement du territoire à l'échelle du Pays**

Réflexions issues principalement des commissions :  
2/Energie, transports, aménagement du territoire  
4/Logements, habitat, services à la population

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

La centralisation des zones commerciales et des services publics et au public (médecins, services sociaux, commerçants, artisans, garderie...) entraîne un déséquilibre entre les centres urbains et les petites communes rurales. Ce phénomène incite les habitants à utiliser toujours plus leur automobile, avec toutes les nuisances que cela occasionne (dépendance économique, pollution, bruit, ...) et pénalise ceux qui n'en ont pas. L'aménagement du territoire au niveau de la Vallée n'est pas suffisamment prospectif et concerté.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

- \*Mettre en cohérence les documents de planification (PLU, cartes communales) ;
- \*Répartir de manière équitable sur tout le territoire les commerces, services et équipements pour un meilleur accès ;
- \*Permettre aux habitants sans voiture (personnes âgées, jeunes, ...) de se déplacer efficacement.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°1** : Mettre en place un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

**Fiche-action n°2** : Mettre en place un schéma pour revitaliser les services publics et au public

**Fiche-action n°3** : Mettre en place le transport à la demande

### **Orientation 2 : Adapter les logements et favoriser la mixité**

Réflexions issues principalement de la commission :  
4/Logements, habitat, services à la population

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

Des catégories de populations rencontrent des difficultés pour trouver un logement adapté à leur situation : jeunes, travailleurs saisonniers, familles à revenu modeste, personnes âgées, personnes handicapées...

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

- \*Adapter les offres de logements aux différentes demandes et les diversifier pour favoriser la mixité (âge, catégorie socioprofessionnelle...);
- \*Répartir les offres de logements de manière équitable sur le territoire ;

\*Gérer à l'échelle intercommunale leur disponibilité.

### *Actions à mener*

**Fiche-action n°4** : Mettre en place un PLH (Programme Local de l'Habitat) à l'échelle des communautés de communes et du Pays

**Fiche-action n°5** : Intensifier la construction/réhabilitation/adaptation sur l'ensemble du Pays de logements d'urgence utilisés pour des durées limitées et de logements pour personnes âgées et/ou handicapées

---

### **Orientation 3 : Respecter les espaces naturels pour lutter contre les inondations**

Réflexions issues principalement des commissions :  
1/Eau, assainissement, déchets  
2/Energie, transports, aménagement du territoire  
3/Alimentation, agriculture

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

La non prise en compte des eaux de pluie dans l'évolution des infrastructures urbanistiques et routières et les restructurations agricoles a pour conséquence de fréquentes inondations sur la Vallée.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Mieux gérer les eaux pluviales, en améliorant notamment les pratiques agricoles.

### *Actions à mener*

**Fiche-action n°6** : Restaurer le bocage, recréer les talus et rétablir les zones humides

---

### **Orientation 4 : Développer des sites exemplaires en matière de développement durable pour rendre le territoire attractant**

Réflexions issues principalement des commissions :  
5/Culture, tourisme, sport, communication  
6/Emploi, formation, activités économiques

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

Le Pays Vallée du Loir souffre d'un manque d'image et d'attractivité qui contribue à l'appauvrissement de son tissu économique. Le manque de sites touristiques majeurs ne permet pas non plus une reconnaissance à l'extérieur du territoire.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Prendre en compte le développement durable dans les activités économiques ;  
\*Permettre au Pays d'avoir une image connue à l'extérieur de son territoire pour attirer notamment les touristes et les entreprises.

### *Actions à mener*

**Fiche-action n°7** : Créer un parc d'activités répondant aux normes de développement durable pour l'accueil d'entreprises,

**Fiche-action n°8** : Développer un tourisme durable à travers deux sites majeurs

## 1.2) Produire dans les logiques du développement durable

### **Orientation 5 : Favoriser les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement**

Réflexions issues principalement des commissions :  
1/Eau, assainissement, déchets  
3/Alimentation, agriculture

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

Les agriculteurs et les jardiniers consommateurs ne sont pas suffisamment informés des conséquences de l'utilisation trop importante de produits chimiques sur l'environnement et la santé.  
De plus, certaines cultures ne sont pas adaptées au sol de la vallée et nécessitent une importante irrigation.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Développer une agriculture durable et diversifiée qui a remplacé l'utilisation de fertilisants chimiques par de nouvelles pratiques respectueuses des sols et de la ressource en eau.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°9** : Créer une dynamique d'agriculture durable, en priorisant les labels et l'agrobiologie

**Fiche-action n°10** : Renforcer dans l'enseignement agricole les thématiques liées à l'environnement et à l'agriculture durable

**Fiche-action n°11** : Informer/sensibiliser les agriculteurs sur les pratiques alternatives à l'utilisation de produits chimiques lors de manifestations existantes ou à créer

### **Orientation 6 : Soutenir une alimentation saine et encourager les circuits courts**

Réflexions issues principalement de la commission :  
3/Alimentation, agriculture

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

Les habitants manquent d'information sur les bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée. Ils ne prennent plus le temps de cuisiner. De plus, il y a peu de débouchés locaux pour les produits issus de la Vallée du Loir.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Sensibiliser les habitants au fait que la santé passe par une alimentation saine et équilibrée ;  
\*Disposer de produits alimentaires sains, variés, de saison, issus d'une agriculture de proximité, respectueuse de l'environnement (bio, durable, label) et assurant un revenu direct et équitable aux exploitants et/ou issus de leur propre jardin familial.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°12** : Soutenir la création de groupes de consommateurs

**Fiche-action n°13** : Sensibiliser les habitants aux bienfaits d'une alimentation de qualité

**Fiche-action n°14** : Offrir une alimentation de qualité en milieu scolaire et sensibiliser les enfants à une alimentation saine et équilibrée

**Fiche-action n°15** : Développer des dispositifs de distribution de produits locaux et sains : AMAP, marchés locaux...

**Fiche-action n°16** : Favoriser le jardinage familial

---

### **Orientation 7 : Favoriser l'emploi local**

Réflexions issues principalement de la commission :  
3/Alimentation, agriculture  
6/Emploi, formation, activités économiques

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

Les moyens mis en œuvre pour la valorisation et la transmission de certains métiers (métiers manuels, agriculteurs) sont insuffisants. Les offres de formations continues, initiales ou de réorientation manquent sur le territoire et sont trop souvent centralisées au Mans ou à Tours.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Développer les formations locales et accessibles à tout âge, notamment celles axées sur les métiers manuels et d'artisanat d'art, ainsi que celles liées aux énergies renouvelables et à la gestion des déchets ;  
\*Permettre par le travail et les activités économiques l'insertion des personnes en difficulté.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°17** : Développer les emplois liés à l'utilisation des ressources locales en incitant à la création d'entreprises

**Fiche-action n°18** : Développer les métiers manuels et d'artisanat d'art

**Fiche-action n°19** : Faciliter l'installation des agriculteurs

**Fiche-action n°20** : Développer l'insertion des travailleurs handicapés et des personnes en difficulté

**Fiche-action n°21** : Créer un réseau de "Maison de la formation et de l'emploi" réparties équitablement sur le territoire

---

### **Orientation 8 : Adapter le marché du travail aux besoins actuels et futurs des entreprises**

Réflexions issues principalement de la commission :  
6/Emploi, formation, activités économiques

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

La nature des offres d'emploi en Pays Vallée du Loir et les qualifications des personnes ne sont pas en adéquation, ce qui est à l'origine du paradoxe du marché du travail : offres non satisfaites d'un côté et chômage de l'autre.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Identifier les souhaits et les capacités des jeunes ;  
\*Anticiper les besoins des entreprises ;  
\*Favoriser les relations écoles/entreprises ;  
\*Gérer l'offre et la demande par un interlocuteur unique.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°22** : Créer une structure de développement économique sur l'ensemble du Pays

**Fiche-action n°23** : Développer les relations écoles/milieu professionnel

## 1.3) Financer dans les logiques du développement durable

---

### **Orientation 9 : Financer les projets par l'épargne solidaire**

Réflexions issues principalement des commissions :  
4/Logements, habitat, services à la population  
6/Emploi, formation, activités économiques

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

L'attribution des aides financières n'est pas souvent conditionnée aux critères du développement durable : équité sociale, protection des ressources naturelles et développement économique.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Aider les projets s'inscrivant dans une logique de développement local durable.

#### *Actions à mener*

Fiche-action n°24 : Créer des groupes d'épargne locale

## 2) POUR UN CADRE DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT DE QUALITE

### 2.1) Mettre en scène la vie locale

#### **Orientation 10 : Favoriser les échanges**

Réflexions issues principalement de la commission :  
5/ Culture, tourisme, sport, communication

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

La faiblesse de l'engagement de la population, de la coordination des actions et des moyens matériels, ainsi que le manque de valorisation du patrimoine (naturel, bâti, traditions...) empêchent souvent la mise en œuvre d'une action culturelle et sportive, manifestant l'identité du Pays Vallée du Loir.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

- \*Faire prendre conscience aux habitants des richesses de leur territoire ;
- \*Impliquer davantage les habitants dans la vie locale ;
- \*Développer et pérenniser des activités sportives et culturelles.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°25** : Intensifier la communication auprès de la population sur les actions et manifestations du Pays

**Fiche-action n°26** : Renforcer la mise en valeur du patrimoine à travers des échanges culturels

**Fiche-action n°27** : Mettre en place une politique d'animation jeunesse à travers le sport

**Fiche-action n°28** : Développer des circuits à thème

## 2.2) Devenir écocitoyen

---

### **Orientation 11 : Sensibiliser les acteurs du territoire au développement durable**

Réflexions issues principalement des commissions :  
1/Eau, assainissement, déchets  
3/Alimentation, agriculture  
4/Logements, habitat, services à la population  
6/Emploi, formation, activités économiques

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

Il existe un manque de civisme et de responsabilité de la part de certaines personnes. En règle générale, les citoyens ne sont pas assez sensibilisés à l'impact de leurs gestes sur l'environnement et sur les dangers qu'ils font courir aux générations futures.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Faire prendre conscience à la population, aux professionnels, aux collectivités de l'importance de préserver notre planète.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°29** : Créer un lieu d'information sur le développement durable

**Fiche-action n°30** : Sensibiliser le grand public aux gestes écocitoyens et à leur utilité

**Fiche-action n°31** : Sensibiliser les enfants au développement durable

**Fiche-action n°32** : Sensibiliser les professionnels et les collectivités

## 2.3) Assurer une gestion cohérente de l'eau et des déchets

---

### **Orientation 12 : Réduire les déchets à la source**

Réflexions issues principalement de la commission :  
1/Eau, assainissement, déchets

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

La population et les acteurs locaux sont insuffisamment sensibilisés à la réduction des déchets à la source. Le tri, recyclage, réemploi et compostage sur place ne sont pas encore des gestes très développés.

Cette situation ne favorise pas la diminution des volumes de déchets à traiter.

### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

- \*Eviter et réduire les déchets à la source ;
- \*Trier, recycler, réemployer, composter sur place ;
- \*Infléchir les comportements individuels vers des modes de consommation responsable au regard des déchets.

### *Actions à mener*

**Fiche-action n°33** : Développer le compostage individuel ou semi-collectif

**Fiche-action n°34** : Diminuer les volumes dans les boîtes aux lettres

\*Eviter les pollutions en incitant les collectivités, les professionnels et les particuliers à ne plus utiliser de produits polluants et en améliorant les systèmes d'assainissement existants actuellement.

### *Actions à mener*

**Fiche-action n°35** : Développer les économies d'eau chez les particuliers

**Fiche-action n°36** : Développer les économies d'eau dans les collectivités et chez les professionnels (notamment industriels et agricoles)

**Fiche-action n°37** : Développer des expérimentations dans le domaine de l'assainissement naturel individuel et collectif

**Fiche-action n°38** : Supprimer progressivement l'usage des phytocides sur le domaine public

---

## **Orientation 13 : Disposer d'une eau de qualité en quantité suffisante**

Réflexions issues principalement des commissions :  
1/Eau, assainissement, déchets  
3/Alimentation, agriculture

### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

L'usage immodéré et inadapté de la ressource en eau, lié aux activités humaines (collectivités, professionnels, particuliers), ne peut garantir sa disponibilité en qualité et en quantité dans un avenir proche.

### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

- \*Diminuer les consommations en eau des particuliers, professionnels et collectivités ;

## 3) POUR UNE ENERGIE MAITRISEE

### 3.1) Dans les bâtiments

#### **Orientation 14 : Construire et rénover dans les logiques du développement durable**

Réflexions issues principalement des commissions :

- 1/Eau, assainissement, déchets
- 2/Energie, transports, aménagement du territoire
- 4/Logements, habitat, services à la population
- 5/Culture, tourisme, sport, communication

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

La construction et la restauration de logements et de bâtiments publics se fait souvent au détriment de l'intégration paysagère, des économies d'énergie, et avec des matériaux peu recyclables et non locaux.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Faire de la démarche environnementale (éco-matériaux, énergies renouvelables...) et du respect du style local des réflexes des architectes, artisans, collectivités et citoyens.

#### *Actions à mener*

**Fiche-action n°39** : Inciter à construire/rénover tout type de construction privée et publique selon des critères d'éco-construction

**Fiche-action n°40** : Inciter à construire/rénover tout type de construction privée et publique selon des critères d'éco-gestion (gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets)

**Fiche-action n°41** : Sensibiliser les professionnels du bâtiment (architectes, artisans...) à l'éco-construction et à l'éco-gestion

#### **Orientation 15 : Développer les énergies renouvelables**

Réflexions issues principalement des commissions :

- 2/Energie, transports, aménagement du territoire
- 3/Alimentation, agriculture
- 4/Logements, habitat, services à la population

#### *Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

L'insuffisant développement des énergies renouvelables et le manque de valorisation des richesses locales pour produire de l'énergie pénalisent le territoire en le rendant dépendant.

#### *Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Développer les énergies renouvelables locales aussi bien dans les bâtiments publics que dans les logements individuels et collectifs.

*Actions à mener*

Fiche-action n°42 : Développer le bois-énergie

Fiche-action n°43 : Développer les autres filières d'énergie renouvelable sur le territoire : éolien, solaire, géothermie, photovoltaïque, micro-hydraulique, biogaz

### 3.2) Dans les déplacements

---

**Orientation 16 : Favoriser les transports respectueux de l'environnement**

Réflexions issues principalement des commissions :  
2/Energie, transports, aménagement du territoire

*Le Pays aujourd'hui/ Les problèmes identifiés sur le territoire*

L'utilisation toujours plus importante de l'automobile et par conséquent le développement des infrastructures routières favorisent la disparition ou l'inadaptation des modes de déplacements alternatifs. Ce phénomène contribue à la pollution atmosphérique et engendre une grande dépendance des automobilistes vis à vis du pétrole.

*Le Pays demain/ Les souhaits formulés*

\*Développer des solutions de transports sans impact négatif sur l'environnement.

*Actions à mener*

Fiche-action n°44 : Favoriser les déplacements doux (vélo, marche à pied)

Fiche-action n°45 : Développer les biocarburants et les voitures électriques (rechargeables par borne d'énergie renouvelable)